

DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La politique communale de développement durable s'inscrit dans un effort international coordonné de recherche de la prospérité économique, de promotion de la dignité humaine et de préservation des ressources naturelles à l'échelle globale comme à l'échelle locale. Un vaste programme connu sous le nom d'agenda 2030, que tous les pays de la planète sont censés mettre en œuvre sous l'égide de l'Organisation des nations unies (ONU)... et que toutes les communes sont invitées à suivre, à leur niveau et selon leurs moyens.

Saint-Sulpice s'est de plus en plus investie dans ce domaine ces dernières années. Elle s'est dotée en 2020 d'un Fonds pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le développement durable (FEEDD) qui lui permet de mener à bien toutes sortes de projets avec le soutien d'une commission du développement durable. Le double objectif de cette démarche est de favoriser la durabilité dans les projets communaux et de l'encourager au sein de la population.

PERSONNEL

Ce champ d'activités essentiel, dans lequel se reconnaît une part croissante de Serpelious, a été géré par une collaboratrice à 40%.

MISSIONS

La déléguée au développement durable est responsable des activités suivantes :

- Promouvoir le développement durable dans la commune et coordonner sa mise en œuvre à travers une large gamme de projets ;
- Gérer le Fonds FEEDD ainsi que la commission du développement durable ;
- Évaluer les projets communaux du point de vue de leur durabilité ;
- Assurer la promotion de la durabilité au sein de l'administration en suscitant, en élaborant ou en mettant en œuvre des actions concrètes avec les services concernés ;
- Informer la population de la stratégie communale en matière de durabilité ;
- Mener auprès de divers publics des actions de sensibilisation et d'incitation à la durabilité ;
- Collaborer avec les instances intercommunales et régionales liées au développement durable.

L'année 2022 a été l'occasion de développer une large gamme d'actions et d'en créer de nouvelles.

SUBVENTIONS

L'offre de subventions en faveur du développement durable a été élargie en 2022, avec l'introduction d'une aide financière pour la pose de capteurs thermiques, une autre (destinée aux jeunes et aux seniors) pour l'acquisition de l'abonnement demi-tarif CFF et une troisième pour l'abonnement d'essai Mobility. Le tableau ci-dessous résume les demandes traitées en 2022 :

Subventions	Nombre	Montant
Capteurs photovoltaïques	16	28 093,00 CHF
Vélos électriques	69	25 853,60 CHF
Motocycles électriques	2	850,00 CHF
Vélos mécaniques	43	9 066,65 CHF
Abonnement demi-tarif CFF	54	4 237,50 CHF
Total	184	68 100,75 CHF

MESURES DE SENSIBILISATION ET SERVICES À LA POPULATION

En 2022, plusieurs projets de sensibilisation ont été développés en lien avec la durabilité. Trois ateliers zéro déchet ont été organisés entre mars et mai, avec la participation de 37 Serpelious. Un atelier de réparation de vélo a été mis sur pied à l'intention de la population. Enfin, la Commune a participé à la Fête de la Nature en proposant deux balades thématiques et en mettant en relation les organisateurs de la manifestation avec des acteurs privés.

Projets en lien avec la biodiversité

Dans un souci d'exemplarité, la Commune a remplacé la haie du Pélican par une haie indigène avec l'aide financière de l'Alliance vaudoise pour la nature. Elle a également participé à une collecte nationale de mégots et promu l'utilisation des « cendriers de vote » (boîtes à questions visant à récolter les mégots).

Deux projets destinés aux écoliers de Saint-Sulpice ont aussi eu lieu en 2022 : la poursuite et le renforcement des ateliers « Légumes perchés », organisés pour entretenir le potager du collège, et les premières sorties dans le cadre du projet de recensement de la biodiversité 123Nature.

Énergies renouvelables et économies d'énergie

Dans un contexte de pénurie énergétique, la Commune a mené une action pour inciter à l'installation de panneaux photovoltaïques chez les privés. Ce projet visait à offrir un accompagnement et une aide à la décision aux propriétaires, ainsi qu'un prix avantageux grâce à une offre groupée. Plus de 120 propriétaires ont participé à la séance d'information, 69 à la phase I du projet et 50 à l'offre groupée. C'est le taux de reconversion le plus haut enregistré par le prestataire Group-it pour ce type de démarche.

De même, Saint-Sulpice a poursuivi sa collaboration avec Equiwatt, un programme des Services Industriels de Lausanne, fournisseur d'énergie de la Commune. Elle a contacté les grands propriétaires immobiliers présents sur son territoire pour leur proposer de participer à l'action Energo. Cette dernière visait à optimiser les installations de chauffage, avec un potentiel d'économie de 10 à 20% pour les bâtiments locatifs de plus de 25 logements.

Mobilité douce et électrique

L'action majeure menée en 2022 dans le cadre de la mobilité douce a été l'arrivée de PubliBike à Saint-Sulpice. Une station a été mise en service mi-octobre et, en à peine deux mois et malgré la saison hivernale, elle a enregistré 429 transactions partantes et 490 transactions arrivantes. Ces chiffres prouvent l'existence d'un besoin et l'adéquation de la réponse qui y a été apportée.

La Commune a également lancé une étude visant à déterminer les besoins des habitants en matière de mobilité électrique et les possibles réponses qu'elle pourrait apporter à la population en la matière. L'étude était toujours en cours fin 2022 et devrait s'achever courant 2023.

Projets intercommunaux

Saint-Sulpice a participé avec les communes de l'Ouest lausannois à plusieurs projets : les Nuits des Perséides, au mois d'août (pour sensibiliser la population à la pollution lumineuse et aux économies d'énergie), et Région-Énergie, qui a pour objectif de développer des indicateurs d'évaluation des avancées en matière de planification énergétique par commune.

La collaboration intercommunale a été également renforcée sur d'autres thématiques, telles que celle des réseaux thermiques. La Commune mène ainsi une étude d'opportunité avec Ecublens, pour évaluer le potentiel d'un chauffage à distance alimenté par l'eau du lac.

Saint-Sulpice a aussi participé au projet « Marches à suivre pour la réalisation d'évaluations de projets sous l'angle de la durabilité ». Cette action, coordonnée par le Canton, a permis à la Commune de renforcer sa présence et de faire part de ses attentes en matière d'analyse de la durabilité.

Communication

De manière générale, la communication a été renforcée pour tous les projets à l'interne comme à l'externe : par une présence plus forte dans le journal communal et par la diversification des canaux de diffusion tels que les écrans TL, les mailings, les tous-ménages, etc. Les efforts à fournir dans ce domaine restent importants. Ils sont nécessaires pour assurer le succès des actions entreprises.

À L'AVENIR

Les défis liés à la charge de travail sont en augmentation. En 2023, le délégué au développement durable et à la promotion économique a également pris en charge le tourisme, et ce avec le même taux d'activité global de 60%. Il lui est en conséquence de plus en plus difficile d'assurer la représentation de Saint-Sulpice auprès des projets intercommunaux ou cantonaux d'envergure, tout en envisageant de mener des projets locaux plus conséquents comme le Plan climat communal.

Malgré cela, Saint-Sulpice continuera à proposer à la population des subventions, des services et des projets intéressants, destinés à des publics variés, dans le but de mener à bien la transition énergétique. Parmi les projets qui verront le jour en 2023 sont prévus l'élargissement de l'offre de subventions, un programme de coaching carbone pour les ménages et un programme d'accompagnement pour la rénovation de grands bâtiments. La Commune poursuivra dans le même temps études et mesures de sensibilisation.